

Année 2022

Bulletin N° 3

Septembre - Octobre - Novembre - Décembre

ODE A L'AUTOMNE



Le roux est ta couleur, la douceur ta vertu ;
Même si quelquefois tu trépignes de rage
Et lances sur le Sud ces énormes orages
Qui laissent l'Occitanie hagarde et abattue.

Tu caches bien ton jeu, tout comme le printemps :
Si la plupart du temps tu es toute jolie
Et t'éteins lentement avec délicatesse,
Sachant être discret, même au triste moment

Où tu meurs pour laisser enfin régner l'hiver,
Tu sais être violent et laisses en héritage
A décembre accouru une horde sauvage
De tempêtes, de pluie, de chagrin, de misères...

Tu caches bien ton jeu, tout comme le printemps ;
Le roux est ta couleur, la douceur ta vertu :
C'est du moins la figure que tu t'évertues
A nous laisser de toi avant le mauvais temps !

Pierre Labrecque



Le bulletin municipal est un périodique de communication institutionnelle destiné à informer les administrés sur la vie de la commune. Il est soumis au droit commun de la presse régi par la loi du 26 juillet 1881.

C'est un élément indispensable, voir stratégique de la communication des communes.

L'ensemble des élus ainsi que le monde associatif participent à la remontée d'information.

Comité de rédaction et comité de relecture œuvrent pour éviter au maximum les erreurs.

L'équipe rédactionnelle.

Sommaire :

- Une « Ode à l'Automne »
- Tribunes
- Travaux et Urbanisme
- Evènements
- Vie Pratique
- Meyrannes autrefois
- Animations futures
- Les Associations
- Nos Expositions
- Annexes

SEPTEMBRE — OCTOBRE — NOVEMBRE — DÉCEMBRE

MIEYRANNES

Les incendies

Le site du ministère de la Transition écologique note ainsi que « l'activité humaine » est la principale cause de déclenchement d'incendies, 92% des départs de feu sont soit du fait d'une activité économique (chantier de BTP, activités agricoles) ou bien d'une activité du quotidien (mégots de cigarettes, barbecues ou feux de camps).

Si la première cause des incendies est donc un facteur involontaire, la deuxième cause elle concerne bien les incendies malveillants. Sur Meyrannes, nous avons eu à déplorer trois départs de feux, un volontaire, un accidentel et un dû peut-être à la foudre.

Mais malgré les moyens énormes en hommes et en matériel le résultat des incendies majeurs est toujours celui d'un champ de cendres comme à Bordezac.



En renfort des sapeurs pompiers sur le terrain le 'Canadair' est un des outils essentiels à la sauvegarde de nos vies, de nos forêts et de nos biens.

Mais les moyens en hommes et matériels ne dispensent pas des O.L.D (Obligations légales débroussaillage).



Les obligations légales

Dans le **Gard**, la réglementation forestière impose aux propriétaires de constructions situées à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'une garrigue, de débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour de chaque bâtiment.

Le débroussaillage des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.

Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier.

Le représentant de l'État dans le département arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques.

Les « Incivils »

Untel qui hurle dans son portable en pleine rue ou qui vous passe devant le nez dans la queue du ciné, le piéton qui se fiche bien que ce soit rouge ou pas et qui traverse, pensant bien sûr que vous allez vous arrêter, l'automobiliste qui jette ses déchets par la fenêtre sans se soucier des autres, ni des conséquences possibles comme un départ de feu, celui qui entasse pelle mêle aux pieds de nos containers de tri sélectifs parce qu'ils sont pleins sans pousser plus loin vers un autre point de collecte, lui vide.

Plus encore dans la bêtise, des containers qui partent en fumée, quel triste spectacle.



Au paroxysme de cette pyramide il nous reste à qualifier les départs de feux volontaires.

C'est tout simplement le lien social qui est en jeu. Ce phénomène touche encore une minorité de personnes mais est néanmoins en progression.

Certains sociologues érigent notre société de consommation en grande responsable de ce phénomène...

Toutefois, cette piste place les "incivils", essentiellement en position de victimes. Pour d'autres dont je fais partie, "leur responsabilité est au contraire on ne peut plus engagée".

Ils sont seuls au monde, comme s'ils avaient tiré un rideau entre eux et les autres. À leur décharge, ils n'auraient pas appris le sentiment de l'autre.

"En réalité, le lien social s'acquiert". C'est souvent le rôle des parents, d'un enseignant, ou d'une personne importante dans notre histoire, d'un conjoint aussi.

Faut-il que cela devienne une fonction supplémentaire prise en charge par l'équipe municipale : tenez les abords des containers propres, regardez les dates de ramassage des encombrants, amenez vos « Vieux barbecues » aux décharges prévues et adaptées mises en place par la communauté des communes de la Cèze, ne jouez pas avec des allumettes.

Faut-il croire en la raison, l'intelligence ou relancer une campagne d'éducation avant de sévir ?



Laurence RIVIERE-GILG

Adjointe à l'école, jeunesse & communication

Texte très largement adapté

D'un article réalisé par : Catherine Maillard,

Journaliste, éditrice et auteure

Relatant un entretien sur l'incivilité avec Didier Pleux, docteur en psychologie.

CCAS et canicule.

Cela ne vous aura pas échappé, cet été à été particulièrement rude tant les températures furent caniculaires.

Le CCAS est resté mobilisé tout l'été et à multiplié les appels envers nos aînés et les personnes seules ou vulnérables de la commune.

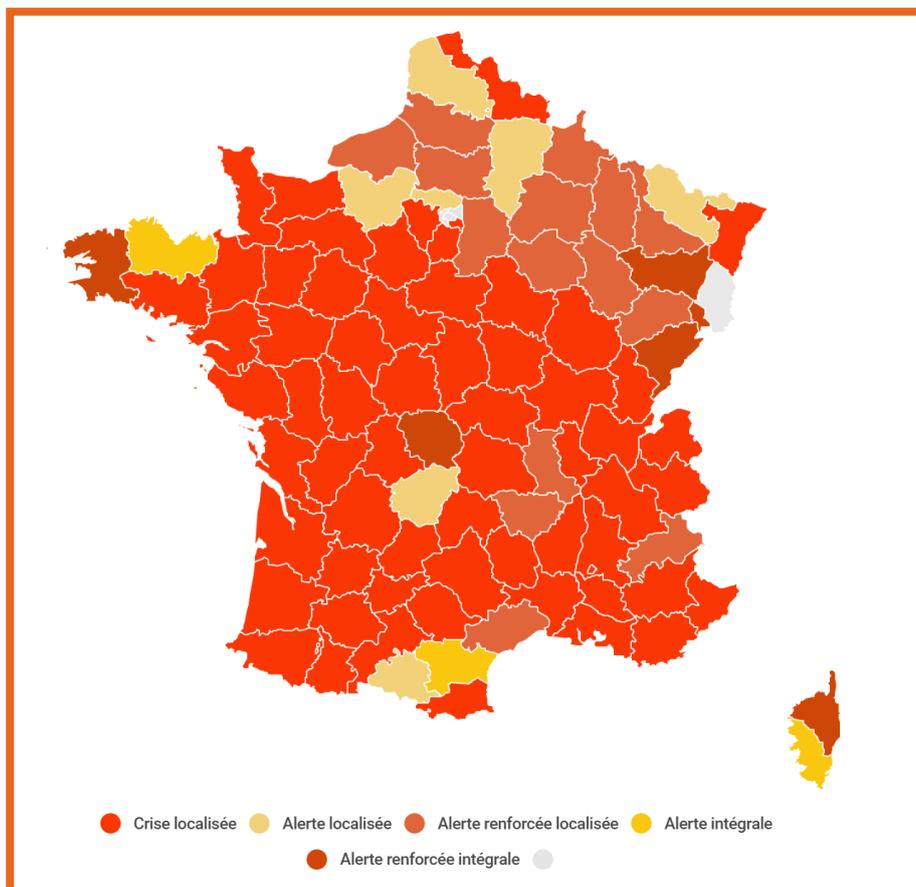
Ce lien de proximité est important pour **l'équipe du CCAS** qui se soucie de chacun des habitants de la commune.

Sécheresse.

D'après Météo France, le déficit de pluies a été tel cet été que le mois de juillet **2022** apparaît comme le plus sec des mois de juillet en France depuis le début des relevés, il y a plus de soixante ans.

À la mi-août, plus de 90 départements étaient concernés par des restrictions dues à la **sécheresse**, les trois-quarts étant en situation de « crise », le niveau d'alerte le plus haut, conduisant les préfets à prendre des mesures d'urgence.

L'ampleur de la sécheresse et de la canicule pendant l'été 2022 met en évidence l'exigence de professionnalisation du métier de l'eau. **Il semble qu'il y ait une accélération des conséquences du dérèglement climatique.** Si cette accélération devait se confirmer dans les prochains mois, ce serait un marqueur déterminant de la capacité à s'adapter avec réactivité de la part de la chaîne des intervenants en matière de distribution de l'eau.



Lutte contre les incendies.



VOIRIE ET RÉSEAUX
DIVERS

Une nouvelle borne à incendie a été mise en place au niveau de la route vieille afin de protéger les habitations sur le lot nommé les terrasses du Montalet.

La législation nous impose certaines normes en fonction des emplacements de nos bornes incendies pour assurer un maillage de la commune des plus cohérent.

En prévision des nouvelles demandes de permis de construire sur la commune, nous portons une grande attention à cette obligation afin que les futures constructions voient le jour.

Rappelons que nous sommes géographiquement dans une zone classée risque incendie élevé.

Aménagements pour la tenue du marché estival.



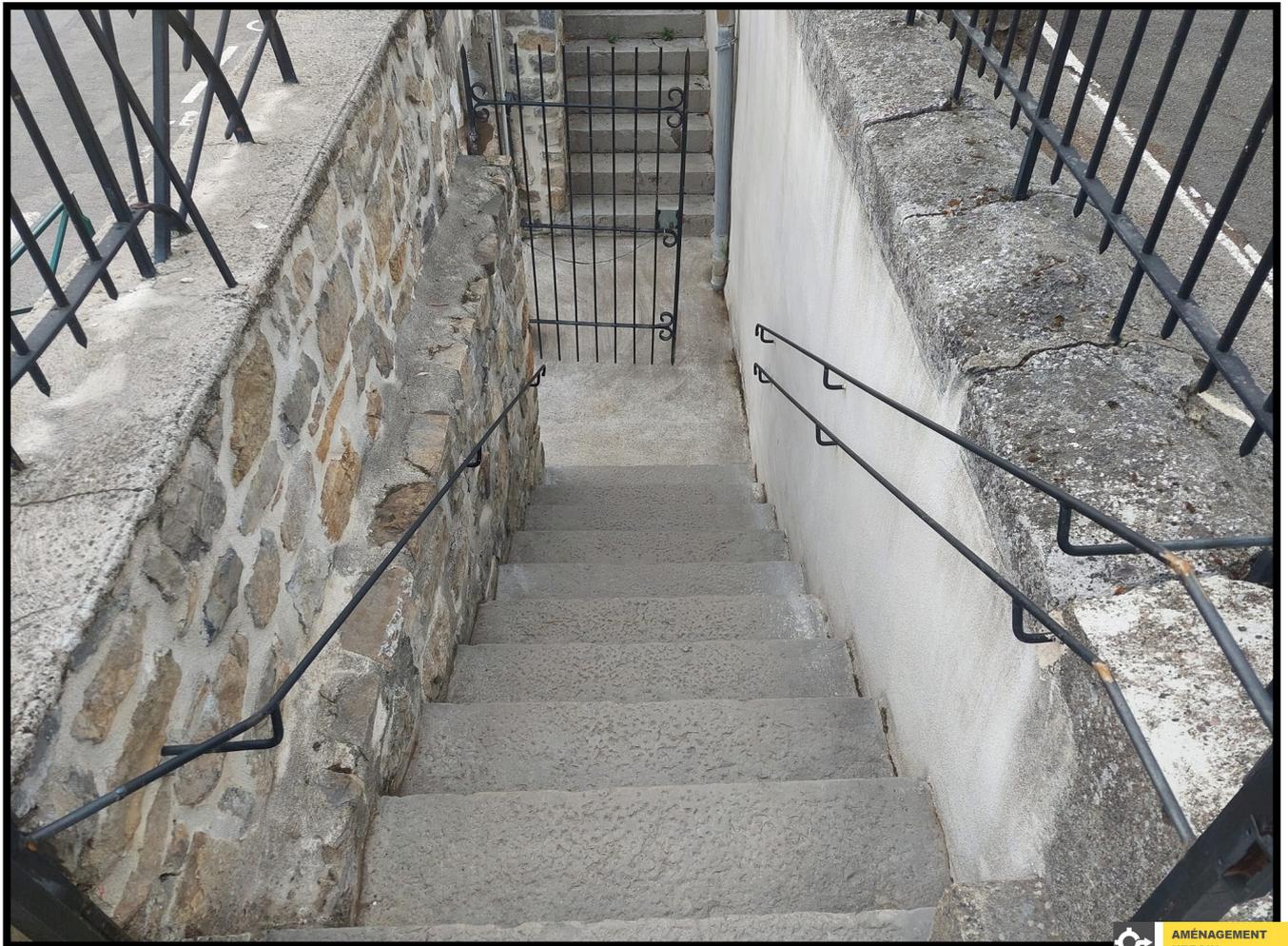
AMÉNAGEMENT
URBAIN

Aménagement de l'espace dans le but de stabiliser le sol où s'installeront les commerçants de notre futur marché estival.



AMÉNAGEMENT
URBAIN

Sécurisation de l'accès à l'école de Clet



AMÉNAGEMENT URBAIN



AMÉNAGEMENT URBAIN



Installation d'une main courante pour la sécurité de tous.

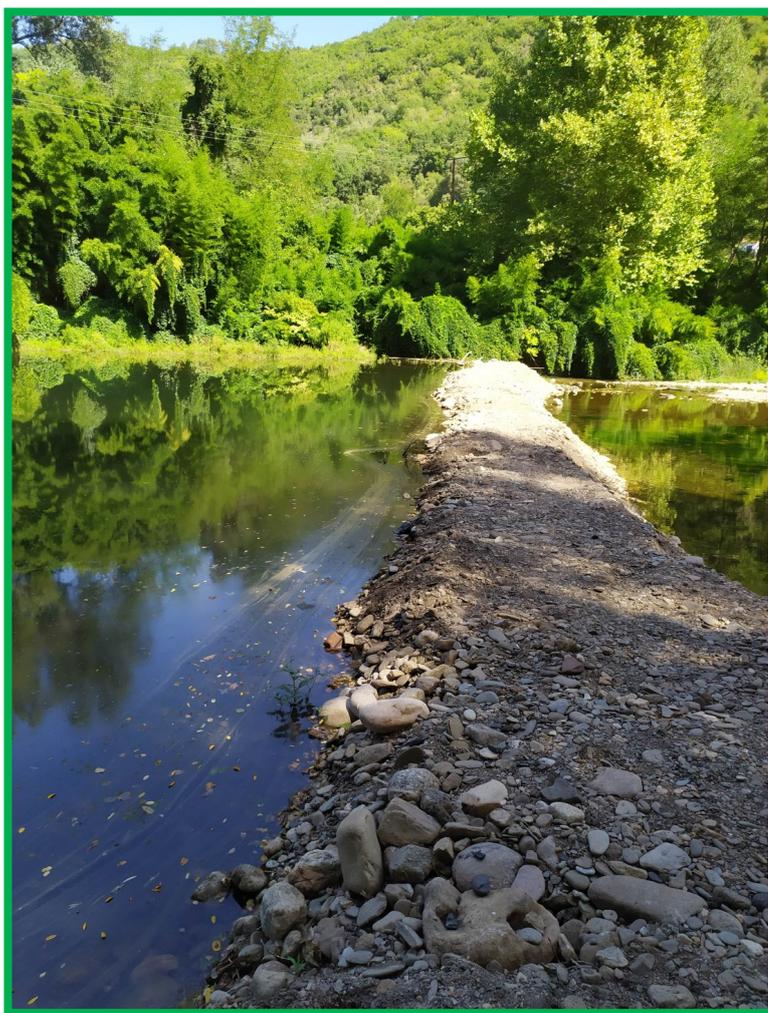


Ressources en eaux



 RÉSEAUX SECS ET HUMIDES

Une photo de l'intérieur de notre nouveau captage à Clairac.



Cette année est une période avec un taux de précipitation quasiment nul.

Durant cet été caniculaire, la Cèze n'est devenue qu'un simple filet d'eau, notre vigilance sur le niveau du captage d'eau potable est devenue une priorité

Avoir suffisamment d'eau pour pouvoir la distribuer dans de bonnes conditions.

Le seuil mis en forme par la mairie de **Molières-sur-Cèze** a été efficace car sans lui, il n'y aurait plus d'eau au robinet.

Les multiples restrictions mises en place par la préfecture du Gard et relayées par l'équipe municipale ont permis je l'espère une prise de conscience collective.

Œuvrons pour que notre consommation individuelle se réduise toute l'année.

Chaque filet d'eau a son chemin, ne la gaspillons pas.



Michel GRUSZECKI

Adjoint Eau, Assainissement et environnement.

Entretien de la commune

Tous les ilots centraux sur la route de Bessèges au niveau du hameau de Clairac ont été remis en état.

Cela a permis d'effacer sur les galets l'outrage du temps et de retrouver une signalisation efficace et sécurisante pour les nombreux usagers de la route.



EQUIPEMENTS DE LA ROUTE



EQUIPEMENTS DE LA ROUTE



EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

Qu'est-ce que la voie communale ?

Pour rappel, il existe **trois types de voirie** :

1. Les voiries **régionales** à charge de la Région
2. Les voiries **provinciales** à charge de la Province
3. Les voiries **communales** à charge de la Commune

La voie communale est constituée de la **chaussée** mais aussi des **dépendances**, c'est-à-dire, des éléments nécessaires à la conservation, à la sécurité des usagers et indissociables de la voie.

Une très bonne idée la reprise d'un classique



Les voisins du chemin des châtaigniers ont pris l'initiative d'organiser un petit repas pour se découvrir davantage et passer un bon moment.

La même chose s'est déroulée chemin des lanternes à Clet.

La municipalité est prête à vous faire parvenir un arrêté de circulation si vous voulez à cette occasion organiser un repas conséquent avec beaucoup de convives.



Autre quartier, autre fête des voisins.



Journée de Pâques

L'équipe animation de la municipalité a souhaité, cette année, organiser une journée intergénérationnelle pour Pâques afin que les habitants de la commune, petits et grands se retrouvent autour d'un moment festif après ces deux longues années de privation liée à la crise sanitaire.

Nous nous sommes retrouvés sur le sentier du Montgrillet au lieu dit : la Bergerie et nous étions nombreux pour cette journée de Pâques intergénérationnelle. Au programme : rires, détente, omelette géante, grillades, chasse aux œufs, pétanque, belote... tout cela accompagné d'un temps magnifique !



Merci à tous
pour votre participation
et votre bonne humeur.



Journée de Pâques ... suite.



Une association dynamique

Depuis le mois d'avril, l'association Au Petit Bonheur De Clet a proposé trois vide-greniers : le 3 avril le 22 mai et le 10 juillet.

Chaque vide grenier a connu un franc succès.

L'association d'Annie Prieur, qui œuvre pour la bonne cause, a reversé les sommes récoltées pour les emplacements à l'association mini-plume (qui apporte son soutien aux bébés prématurés et leur famille), à l'APE de l'école de Meyrannes et au pôle jeunesse d'Accès pour Tous.



La municipalité tient à remercier Annie Prieur pour son investissement et son envie d'apporter sa contribution à l'animation de notre commune.

Commémoration du 8 Mai

À 11h30, le 8 mai, a eu lieu, au monument aux morts, la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale.

Longtemps à huis clos à cause de la crise sanitaire, nous avons eu plaisir de retrouver les habitants de notre commune, venus partager ce moment de recueillement chargé d'histoire.

Une fois la gerbe déposée et les textes officiels lus, nous avons observé une minute de silence en hommage aux personnes ayant vécu les atrocités de cette guerre.



Spectacle de la troupe : DYNAMOGENE.

Le 14 mai, nous avons eu l'honneur de recevoir la compagnie DYNAMOGENE pour une représentation gratuite au niveau de nos terrains sportifs. Ce spectacle fut un succès. Vous êtes venus très nombreux (nous avons compté plus de 160 spectateurs) voir la représentation, riche en musicalité, au sens profond, empreinte de nostalgique.

Nous remercions chaleureusement La maison de l'eau, Théâtre d'Allègre les Fumades qui a choisi notre commune pour la première représentation de ce spectacle "Au comptoir moderne".



Nous avons également passé un agréable moment lors de notre verre de l'amitié préparé par l'équipe du CCAS et consommé avec modération après le spectacle .